

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Caisse Desjardins du Réseau municipal

mercredi
24 avril
à 17 h



**Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous au :
2600, boul. St-Joseph Est, Montréal (Québec) H1Y 2A4**

La première portion de l'assemblée générale annuelle se tiendra en mode **présentiel**. Cette formule implique que seuls les membres présents sur place pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)



Élection par acclamation

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 3 administrateurs pompiers actifs ou retraités (Groupe A)
- 1 administrateur col bleu actif ou retraité (Groupe C)
- 1 administrateur col blanc actif ou retraité (Groupe D)

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 9 février à 15 h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

| Groupe A élus par acclamation | Groupe C élue par acclamation | Groupe D élue par acclamation |
|--|--|--|
| GOSSELIN, Marc-André | GAUTHIER, France | LACHAPELLE, Lyne |
| LIMOGES, Éric | | |
| SOCHODOLSKY, Serge | | |

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisse-reseau-municipal ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 3 avril 2024

Éric Limoges, secrétaire